

### PROCÈS-VERBAL DE DÉPOUILLEMENT

Académie : \_\_\_\_\_

Département n° : \_\_\_\_\_

Etablissement : Code RNE de l'établissement (7 chiffres + 1 lettre)

|  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|

Nom et adresse de l'établissement : \_\_\_\_\_

Nombre de syndiqué·es (cotisations  
réglées au trésorier ou à la trésorière de  
S1 au 13 mai 2024)

### VOTE D'ORIENTATION ACADÉMIQUE - CA ACADEMIQUE

Votant·es

Blancs ou nuls

Exprimés

LISTE UNITÉ ET ACTION  
ET SANS TENDANCE

LISTE À L'INITIATIVE DE MILITANT·ES  
ÉCOLE ÉMANCIPÉE ET SANS TENDANCE

### VOTE D'ORIENTATION DÉPARTEMENTALE - BUREAU DÉPARTEMENTAL

Votant·es

Blancs ou nuls

Exprimés

LISTE UNITÉ ET ACTION  
ET SANS TENDANCE

LISTE À L'INITIATIVE DE MILITANT·ES  
ÉCOLE ÉMANCIPÉE ET SANS TENDANCE

Certifié exact,

à \_\_\_\_\_,

le \_\_\_\_\_ juin 2024

Noms et signatures des membres de la commission  
de dépouillement

Dès la fin du scrutin, envoyer par courrier au S3  
(section académique, SNES-FSU 138 rue de Pessac 33000  
Bordeaux) à l'aide de l'enveloppe réponse un exemplaire de ce  
procès-verbal, accompagné de la liste d'émargement (et  
éventuellement des enveloppes signées).

Envoyer les versions numériques des PV et liste d'émargement  
par mail à [s3bor@sned.edu](mailto:s3bor@sned.edu)  
Le courriel doit être envoyé depuis l'adresse mail d'un·e  
responsable du S1 (secrétaire, trésorier·e, correspondant·e)